

Référentiel d'évaluation

de l'option de base groupée (O.B.G.)

Intitulé du profil de formation (section)

ASSISTANT /ASSISTANTE EN DECORATION

Code: 6115 P 5^e – 6^e

(plein exercice et alternance art. 49)

Date d'approbation par la commission :

Date d'approbation par le Pouvoir organisateur :

Pour le Pouvoir Organisateur,

Prénom, Nom :

Signature

Mode d'emploi à l'usage de l'équipe pédagogique

1. Organiser

- a. Le schéma de passation des épreuves de qualification (www.cpeons.be) est d'application.
- b. Le référentiel fournit la nature et la planification pour le degré des différentes épreuves d'évaluation de l'OBG.
- c. La planification au sein d'une année peut être modifiée par la direction, si nécessaire.
- d. Le règlement des études fournit les principes de l'agenda et de l'organisation des épreuves. L'école décide des modalités pratiques et les communique.
- e. C'est l'école qui désigne les épreuves qualifiantes et transcrit son choix dans un tableau récapitulatif des épreuves qui lui est propre. Cependant, le référentiel propose une sélection d'épreuves qualifiantes qui répond aux exigences en la matière.

2. Enseigner

- a. Chaque enseignant conçoit ses activités d'enseignement sur base des indications des différents référentiels (profil de formation, référentiel d'évaluation, programme) et des recommandations pédagogiques et méthodologiques du Pouvoir Organisateur (projets pédagogique et éducatif de la Province de Hainaut).

En particulier, les apprentissages sont articulés logiquement en fonction:

- de la nature de chacune des épreuves et de leur planification,
- du tableau de concertation pour la planification des ressources,
- de la concertation de l'équipe pédagogique,
- des contraintes et opportunités inhérentes à l'environnement (commande client, projet, ...) et à l'organisation (absence d'un professeur, disponibilités d'un matériel, ...).

Le tableau de concertation pour la planification des ressources répartit les apprentissages tout au long du cursus en cohérence avec les épreuves de l'OBG. Il est un outil indispensable afin de garantir que tous les apprentissages nécessaires à la maîtrise de l'EAC seront effectivement organisés. Il vise aussi à optimiser l'emploi du temps et éviter qu'un apprentissage soit effectué plusieurs fois dans différents cours au détriment d'autres apprentissages. Pour faciliter le travail de concertation, la commission s'efforce de fournir un tableau indicatif. Chaque équipe est appelée à l'adapter à ses besoins ou, le cas échéant, à construire son propre tableau. Le tableau doit aider le nouvel enseignant à s'inscrire harmonieusement dans le projet de l'équipe.

- b. Un élève ne peut être sanctionné pour des compétences qu'il n'a pu apprendre. Lorsque des événements empêchent le respect des planifications, l'équipe éducative peut légitimement et de manière exceptionnelle, modifier l'épreuve afin qu'elle corresponde aux compétences réellement enseignées aux élèves. Cependant, il appartient à l'école de veiller à ce que, au terme du degré, l'ensemble des compétences CM du PF (compétences à maîtriser du profil de formation) aient été enseignées et évaluées. La modification des échéances des périodes telles que définies dans le règlement des études nécessite l'accord du P.O.

3. Evaluer les compétences par le biais des EAC (ensembles articulés de compétences)

- a. Le règlement des études explicite les modalités de l'évaluation.
- b. L'évaluation est collégiale, les compétences de l'élève sont appréciées par le jury sur base du cahier des charges et à l'aide de la grille d'évaluation.
- c. Les informations permettant de juger des compétences actuelles de l'élève sont soumises à l'ensemble du jury. Il peut s'agir d'un travail écrit ou pratique, d'un entretien avec l'élève, d'un rapport et de l'observation des compétences exercées sur le lieu de stage ou encore des activités de remédiation. Le travail journalier ne constitue pas une information suffisante.
- d. Dans le cas des CEFA, des compétences sont nécessairement apprises, exercées et évaluées sur le lieu de stage grâce à une grille d'évaluation spécifique, propre à l'école.
- e. Lorsqu'une remédiation a été mise en place, les résultats obtenus sont pris en considération.

4. Evaluer les ressources

- a. Les ressources sont :
 - les savoirs : les concepts, notions, règles, principes que l'élève est capable de citer – nommer – reconnaître – définir – décrire – expliquer –
 - les savoir-faire : les outils, techniques, notions, règles, principes, méthodes, que l'élève est capable d'utiliser – de lire – d'appliquer – d'illustrer – de pratiquer – de manipuler – de documenter – ...
 - les attitudes.
- b. Les ressources sont évaluées de manière contextualisée lors des épreuves EAC. Les ressources en lien avec la problématique traitée peuvent faire l'objet de questions directes les ciblant précisément.
- c. Il est cependant possible d'évaluer de manière sommative des ressources non contextualisées lors d'une épreuve spécifique non qualifiante. Il s'agit alors de cibler les ressources-clés, c'est-à-dire les ressources identifiées comme des pré-requis essentiels à la réussite (par exemple, les règles et pratiques de sécurité, d'hygiène, de déontologie ou la manipulation de machines, ...). Les ressources-clés sont répertoriées dans le tableau de concertation pour la planification des ressources. Un module-ressources peut tenir lieu d'épreuve de l'OBG une fois par année scolaire, à la place d'un EAC. Dans ce cas, le référentiel le prévoit.
- d. L'épreuve ou module ressources est unique pour l'ensemble des cours de l'OBG. Elle est conçue collégalement.
- e. Certains référentiels autorisent l'évaluation de ressources non contextualisées en plus de l'EAC. Ce dispositif est exceptionnel et motivé par des spécificités des grilles horaires. Si le référentiel ne le prévoit pas, une telle procédure d'évaluation ne doit pas être envisagée.

5. Délibérer l'épreuve de l'OBG

- a. Le jury, constitué de professeurs de l'OBG et, pour les épreuves qualifiantes, idéalement de membres extérieurs, est présidé par un de ses membres internes à l'établissement ou par la Direction ou son délégué.
- b. Sur base des commentaires exprimés par chacun de ses membres, le jury décide collégalement si l'élève maîtrise les compétences visées par l'épreuve. Il n'y a donc pas d'évaluation « cours par cours ».
- c. Le jury peut acter directement la décision (maîtrise / non maîtrise) ou choisir de coter le niveau des compétences. La cotation est collégiale, basée sur le consensus ou la moyenne.
- d. En cas d'échec, le jury motive sa décision en indiquant la nature des manquements. Il décide des modalités de remédiation. Si l'élève doit ne représenter qu'une partie de l'épreuve, le jury explicite la nature de la nouvelle épreuve.
- e. Le Président signe le bulletin et le transmet à la Direction.

La délibération certificative ou pour le passage de classe est organisée conformément au règlement des études.

6. Remédier

- a. La remédiation est immédiate (lors de l'apprentissage) ou différée (après l'épreuve sommative et le constat d'échec).
- b. La remédiation indiquée pour l'élève en échec est actée au bulletin et mise en place au plus tôt.

7. Communiquer

- a. Les informations pédagogiques (dont les critères d'évaluation et la nature des EAC) et pratiques sont communiquées et expliquées aux élèves et parents en début de formation. Le canevas « Mon dossier d'apprentissage » proposé par le CPEONS dans le cadre de la CPU peut être adapté dans ce but.
- b. La grille d'évaluation tient lieu de bulletin pour l'OBG. Un récapitulatif des différentes épreuves, en particulier des épreuves comptant pour la qualification, peut être joint.
- c. Le jury extérieur s'adaptera plus aisément au dispositif s'il est préalablement informé du cahier des charges, de la grille d'évaluation, des règles de délibération, de son propre rôle et du déroulement de l'épreuve.

Recommandations destinées à l'équipe pédagogique

La commission définit les références communes aux différents établissements qui organisent la section. Chaque école reste souveraine pour opérer certains choix, tels que le barème des évaluations, la planification des stages, la prise en charge de la préparation des élèves aux épreuves, la constitution des jurys et leur fonctionnement, l'organisation des remédiations, le portfolio, etc.

1. Les épreuves de qualification

Les épreuves de qualification (EAC Q) interviennent seules dans l'octroi du certificat de qualification. Il s'agit nécessairement d'EAC qui, ensemble, couvrent toutes les Compétences à Maîtriser (CM) du Profil de Formation (PF).

Le référentiel propose un choix d'épreuves de qualification, indiquées par le sigle « Q » dans le tableau récapitulatif des épreuves. L'école peut modifier cette option tout en veillant à couvrir le PF.

Les autres épreuves EAC ont une valeur plus formative mais peuvent intervenir dans la décision de passage de classe.

Au moins une épreuve de qualification doit être organisée par année d'études.

Certains EAC sont simplifiés et constituent une étape avant l'EAC. On parle d'approche spiralaire. L'EAC simplifié est dit « intermédiaire » (EAC I).

Les modules ressources et les EAC complétés d'une épreuve « ressources » non contextualisée ne sont jamais qualifiants.

Si le découpage en EAC est spiralaire, il semble logique de considérer comme qualifiants les EAC terminaux. Néanmoins, l'EAC qualifiant de 5^{ème} année peut être un EAC intermédiaire de la spirale (EAC I/Q).

Sauf réorientation, le redoublement en 5^{ème} année est rarement pertinent dans le cadre d'une OBG spiralaire.

2. Respect des programmes

Il est prévisible que le programme, le profil de formation (PF) et le présent dossier d'évaluation soient cohérents entre eux. En cas de doute, le PF reste la référence principale. Il faut cependant noter que les métiers évoluent, de sorte qu'un PF peut subir des adaptations. Un dossier d'évaluation reste donc un outil « à un moment donné », susceptible de perfectionnements.

3. Stages (sauf puériculture, aspirant en nursing, ens. professionnel secondaire complémentaire et CEFA)

Le stage est un lieu d'apprentissage au même titre que l'atelier, le laboratoire ou la salle de classe.

Il permet d'intégrer les apprentissages des différents cours et d'exercer ses compétences dans un contexte professionnel réel. Il est organisé conformément au règlement des études.

Les compétences exercées en stage sont une information utile pour évaluer certains EAC. Dans ce cas, la grille d'évaluation de l'EAC le prévoit. Les consignes pédagogiques du stage gagnent donc à être conçues collégalement par l'ensemble des professeurs de l'OBG. Le professeur « maître de stage » doit disposer des informations suffisantes, en particulier d'indicateurs, pour observer les compétences de l'élève en stage et en rendre compte aux membres du jury. Il reste indiqué d'organiser des épreuves à caractère pratique au sein de l'école et en présence des membres du jury.

Il est également possible au jury de l'épreuve EAC d'évaluer les compétences de l'élève à partir du rapport de stage, d'une épreuve orale portant sur ce rapport et des informations recueillies par le maître de stage. Dans ce cas, le scénario de l'épreuve le prévoit.

Par contre, l'appréciation globale donnée au stage ne concerne pas nécessairement les seules compétences visées par l'EAC et ne constitue donc pas en soi une information pertinente pour décider de la maîtrise d'un EAC. Pour rappel, une épreuve de l'OBG est interdisciplinaire et doit être évaluée par l'ensemble des enseignants de l'OBG. L'appréciation du stage reste une démarche formative nécessaire.

Les questions d'indiscipline ne peuvent intervenir dans l'évaluation et sont traitées sur base du règlement d'ordre intérieur et de la convention de stage. En particulier, l'absence non justifiée sur le lieu de stage entre dans le total légal d'absences injustifiées. L'étudiant perd alors la qualité d'élève régulier.

Cependant, certains profils de formation comportent des CM relatives aux conduites professionnelles adaptées (ex. : la ponctualité). Dans ce cas seulement, ces conduites peuvent intervenir comme indicateurs et sont reprises dans la

En vigueur à la date d'approbation du PO ou au 1/09/2014

grille d'évaluation du référentiel.

4. Barème (EAC)

ATTENTION : le référentiel fixe un seuil minimum à atteindre. Ce seuil ne peut dépasser les exigences du profil de formation. L'élève qui atteint ce seuil doit réussir l'épreuve. L'équipe pédagogique doit s'efforcer d'amener chaque élève à ce seuil et de favoriser le dépassement du seuil.

Le barème indiqué dans le référentiel est fourni à titre indicatif.

Un barème adéquat pour l'évaluation d'un EAC est : non acquis (NA) / acquis (A). Cette approche, en phase avec l'intégration de compétences et la logique interdisciplinaire, aide à motiver adéquatement les décisions d'échec. Cependant, elle nécessite un fonctionnement adapté du jury.

Lorsque le critère de maîtrise de la compétence est acquis, il peut être coté.

La cotation de chaque critère et de calcul de la moyenne pour une réussite à 50% conduit l'élève à réussir l'épreuve même lorsqu'il présente des lacunes importantes au niveau de l'un ou l'autre critère. Cette situation moins cohérente avec l'approche par compétences peut compliquer la motivation des décisions.

5. Pondération (EAC)

Le référentiel ne fournit pas de pondération. L'école peut opter pour une pondération et la décliner par une répartition des points ou par un nombre d'étoiles. La pondération peut être remplacée par la prise en compte d'indicateurs « incontournables » que sont les contraintes particulières imposées dans les consignes du cahier des charges de l'EAC.

6. Cours de la formation commune (FC)

Les cours de la FC sont évalués séparément par discipline.

Un professeur de la FC peut, sur décision de l'équipe pédagogique, participer au jury de l'OBG.

Il peut utiliser la production de l'OBG comme support pour évaluer les compétences propres à sa discipline de la FC mais il ne peut faire intervenir cette appréciation dans l'évaluation de l'OBG, laquelle porte exclusivement sur les compétences CM du PF.

Le tableau de planification peut intégrer des ressources des cours de la formation commune et faciliter ainsi la coordination des apprentissages.

7. Encadrement de l'épreuve EAC

Le référentiel prévoit la désignation de la discipline dont le chargé de cours sera chargé de favoriser l'intégration des apprentissages et préparer les élèves à l'épreuve EAC (professeur-accompagnateur).

La Direction de l'établissement peut modifier cette disposition.

8. Autonomie, responsabilité et évaluation formative

Le dispositif d'évaluation de l'OBG fonctionne mal s'il est mal compris par les élèves, leurs parents ou par les enseignants. Des conditions qui favorisent son bon fonctionnement sont :

- la compréhension et l'adhésion des enseignants à l'approche pédagogique, leur volonté de réussir en équipe ;
- l'information claire et cohérente des élèves et des parents, qu'il s'agisse des grilles, des scénarios ou de l'organisation ;
- lors de l'apprentissage, l'utilisation systématique et maîtrisée des grilles critériées, dans une perspective d'auto-évaluation et de remédiation immédiate.

9. Culture scolaire

Elèves, parents et enseignants sont imprégnés d'une culture scolaire fondée sur la vérification des savoirs, la sanction du mérite et la motivation par les points.

Le changement de culture est fondamental et réclame d'être expliqué. Il nécessite de la patience, un cadrage fréquent, une concertation et un effort de communication. La transition peut induire des effets pervers dont le jeune ne doit pas faire les frais.

10. Recommandations particulières de la commission : Néant

Evaluation de l'option de base groupée 3^e degré : 5^e – 6^e

Section (PF) : code : 6115

Intitulé : Assistant/Assistante en décoration

Tableau récapitulatif des épreuves

Epreuve (**)	Q (*)	Intitulé
EAC i 1		Gérer le projet d'un élément décoratif de base
EAC i 2		Présenter un projet d'aménagement simple
EAC 1	X	Concevoir et réaliser un élément de décor et son plan de construction
EAC i 3		Sur base de plan de construction, réaliser un élément de décors
EAC i 4		Concevoir des éléments de décor
EAC 2	X	Réaliser un aménagement décoratif complexe

Planification des épreuves (organigramme)

	Période 1	Période 2	Période 3
5 ^{ème}	EAC i 1	EAC i 2	EAC 1
6 ^{ème}	EAC i 3	EAC i 4	EAC 2

(*) Placer une croix (X) lorsque l'EAC compte comme épreuve de qualification (au choix de l'école – donné à titre indicatif)

(**) EAC = ensemble articulé de compétences
EACi = EAC intermédiaire

Section : Assistant/assistante en décoration

TABLEAU DE CONCERTATION POUR LA PLANIFICATION DES RESSOURCES (savoirs – savoir-faire – attitudes) Tableau fourni à titre indicatif dans le but de faciliter la concertation pour la planification						
Cours de l'OBG (et cours de la formation commune, s'il y a lieu)						
EAC :	Période	Dessin technique	Technologie	Connaissance des styles et esthétique	Dessin de la spécialité	Travaux pratiques
EAC i 1	1	Les croquis côtés Les échelles Le DAO en 2D (notions élémentaires)	La rose chromatique L'outillage et les techniques pour la préparation des supports Le calcul des surfaces (relevés)	L'antiquité	Le relevé et croquis à l'échelle La composition en format donné La conception de maquette	L'application des techniques de recherche de couleurs et de préparation. La réalisation les maquettes (notions de base)
EAC i 2	2	Les relevés de mesures Le DAO en 2D (vues détaillées) Conception de la maquette	L'harmonie des couleurs Les différentes peintures La préparation des murs et plafonds: - enduisage - isolation - ponçage	L'historique des fenêtres et châssis	Le nuancier Le dessin à l'échelle Le relevé de mesures Le rythme de lignes	L'application des techniques de couleurs, de préparation, de masquage. Les outils de peinture La réalisation les maquettes (demande spécifique)
EAC 1	3	Le DAO en 2D (replication d'un motif selon des paramètres définis)	Les revêtements muraux La pose des revêtements muraux Les termes du métier Les symboles du papier peint	Historique du papier peint	La création du motif dans un format défini La répétition du motif avec raccord L'harmonie colorée Le nuancier	La création le pochoir L'utilisation du pochoir La mise en place du motif suivant le rythme La pose de moulure La pose du papier peint, de la fibre de verre et de l'intissé

Référentiel d'évaluation des compétences

6115 Assistant/Assistante en décoration

EAC i 3	4	Lecture et analyse des plans Réalisation de plans Le DAO : 2D, 3D, respect des échelles	Connaissances des matériaux employés, de son mode de découpe, d'assemblage, de parachèvement. Reporter un plan et le découper	Recherche d'un designer ayant conçu une étagère au XXe siècle	Création du sujet et recherche de formes, équilibre des masses, recherche coloristique, maquette	Découpage suivant le plan, respect des dimensions et échelles, assemblage, réalisation, coloré correctement appliquée. Utiliser le matériel adéquat. Réalisation d'un contenant d'un contenant parfaitement intégré dans l'étagère
EAC i 4	5	DAO en 3D	Notions d'éclairage : différents types de luminaires, différents types de lumière : projet de luminaire à suspendre	Historique du luminaire	Recherche d'un projet sur papier, réalisation d'une maquette à l'échelle	Créer un luminaire avec abat-jour découper/assembler : réaliser une planche technique du luminaire.
EAC 2	6	Implantation du bureau DAO 2D et 3D	Le travail des surfaces et leur finition, le trompe l'œil, dessin couleur, technologie des différents produits utilisés selon les supports matériaux et matériel adéquat	Harmonie de couleur en fonction des contraintes	Création d'un trompe l'œil (projet) dessin d'une fenêtre trompe l'œil (projet), recherche harmonie coloré, carnet de tendances	Travail des différentes surfaces, préparations, finition (mobilier). Mise en situation mobilier/objets, dessin et peinture du trompe l'œil – maquette, set de bureau



Référentiel d'évaluation des compétences

6115 Assistant/Assistante en décoration

Niveau : 5^e

Classement : P

Section : Assistant /Assistante en décoration

Intitulé : Gérer le projet d'un élément décoratif de base

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EAC i 1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.2/1.3.1/1.6.2/2.1.1/2.1.7/2.1.8/2.2.2/2.4.1/2.4.2/2.4.3/3.1.2/3.2.1/3.2.2/4.1.1/4.3.1/ 4.3.3/10.4.1/10.4.2/10.5.1/10.5.2

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Un client vous demande de personnaliser une vieille chaise. Cette pièce de mobilier devra intégrer un décor et des couleurs inspirés de l'Egypte ancienne.

3. Invariants

- Pièce de mobilier ou maquette
- Métré
- Croquis à l'échelle et utilisation du DAO
- Projet coloristique
- Intégrer un décor

4. Paramètres (variables)

- Type de pièce de mobilier ou maquette
- Choix des couleurs
- Thématique du décor

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Documents relatifs à la thématique et à ses couleurs : motif, harmonie colorée,...

6. Consignes

➤ **tâche à effectuer et production attendue (pratique avec entretien)**

Après avoir effectué les relevés nécessaires pour le métré, proposer et présenter un/des projet(s). Réaliser un avant-projet. Réaliser, dans les règles de l'art, le décor sur la pièce de mobilier préalablement préparée en mettant en œuvre les mesures d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène. Vous devez pouvoir justifier vos choix

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

- L'avant-projet doit comprendre :
 - des croquis côtés et légendés
 - des représentations en DAO
 - un motif adapté au format
 - une évocation de l'ambiance et des couleurs de l'ensemble
 - un nuancier

- Respecter les techniques de préparation, de finition et de transfert du motif
- Respecter les formats imposés
- Travailler individuellement
- Travailler en un temps imparti
- Effectuer le travail dans son intégralité
- **matériel et matière mis à disposition de l'élève**
 - Ordinateur avec accès Internet
 - Pinceaux et brosses
 - Peintures et colorants
 - Papier calque, papier carbone
 - Le petit outillage (papier à poncer, cutter, mètre,...)
- **temps accordé pour la réalisation du travail**
 - Avant-projet : 1 jour
 - Pratique : 1 jour
 - Interview : 15 min maximum

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP déco

Section : Assistant/Assistante en décoration

Classement : P

Niveau : 5^e

Intitulé : Gérer le projet d'un élément décoratif de base

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EAC i 1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en oeuvre	NA / A
Respecter son environnement	Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne La production est fidèle aux informations fournies (thème)	NA / A
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	Documents relatifs à la thématique et aux couleurs : motif, ... sont recherchés	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	Le travail est mené logiquement Les arguments sont pertinents Les conclusions sont cohérentes Les savoirs nécessaires sont mobilisés, les explications sont adaptées Les savoir-faire sont mis en oeuvre correctement et à bon escient Les attitudes sont adaptées Le transfert à d'autres situations est adéquat Le travail est abouti	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée La production est soignée	NA / A
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 5e

Classement : P

Section : Assistant/Assistante en décoration

Intitulé : Présenter un projet d'aménagement simple

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EAC i 2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1/1.1.3/1.1.4/1.3.1/1.6.2/2.1.1/2.1.2/2.14/2.15/2.1.6/2.1.7/2.2.2/2.3.1/2.5.1/3.1.1/3.1.2/ 3.2.1/3.2.2/3.2.3/4.1.1/4.3.1/4.3.2/4.3.3/5.1.1/5.1.2/7.2.1/7.2.3/
--

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Le gérant d'un magasin d'articles de sport vous demande de créer une ambiance décorative dans son espace commercial. Le client est déjà soumis à une charte graphique. La partie à décorer comprend un mur et un châssis.

3. Invariants

- Espace
- Calcul de métré
- Croquis à l'échelle et utilisation du DAO
- Projet coloristique
- Dossier présentant le projet
- Support à décorer
- Techniques de couleur, de préparation et de masquage

4. Paramètres (variables)

- Thématique du décor
- Charte graphique
- Type d'espace
- Choix des couleurs
- Ambiance décorative
- Configuration du support
- Type de support

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Documents relatifs à la thématique et aux couleurs (motif , harmonie colorée). Type de produits et de peintures à utiliser pour la préparation du support. Type de matériel à utiliser (catalogues, revues spécialisées,...)

6. Consignes

➤ Tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)

Après avoir effectué les relevés nécessaires pour le métré, proposer et présenter un avant projet. Réaliser, dans les règles de l'art, le décor sur un support en mettant en œuvre les mesures d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène. Préparer et présenter un dossier.

Vous devez pouvoir justifier vos choix

➤ **Contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

- L'avant projet doit comprendre :
 - des croquis cotés et légendés
 - des croquis en DAO
 - un motif adapté au format
 - un nuancier
- Respecter les techniques de finition et de technique de masquage
- Respecter les formats imposés
- Travailler individuellement
- Travailler en un temps imparti
- Effectuer le travail dans son intégralité

➤ **Matériel et matière mis à disposition des élèves**

- Ordinateurs avec accès Internet
- Petit matériel
- Papier de verre
- Pinceaux et brosses à recharger
- Petit rouleau « patte de lapin »
- Peintures et colorants
- Niveau, équerre
- Ruban de masquage
- Matériel de protection du chantier (bâches, ...)
- Matériel de sécurité et d'hygiène (escabelle, échaffaudage, masque anti-poussière)

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Avant-projet : 1 jour

Pratique : 1 jour

Interview : 15 min maximum

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP

Section : Assistant/Assistante en décoration

Classement : P

Niveau : 5^e

Intitulé : Présenter un projet d'aménagement simple

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EAC i 2

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en oeuvre	NA / A
Respecter son environnement	Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne La production est fidèle aux informations fournies (matériel, documents)	NA / A
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	Les documents sont recherchés	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	Le travail est mené logiquement Les arguments sont pertinents Les conclusions sont cohérentes Les savoirs nécessaires sont mobilisés, les explications sont adaptées Les savoir-faire sont mis en oeuvre correctement et à bon escient Le transfert à d'autres situations est adéquat Le travail est abouti	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée La production est soignée	NA / A
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

En vigueur à la date d'approbation du PO ou au 1/09/2014

Niveau : 5^e

Classement : P

Section : Assistant/Assistante en décoration

Intitulé : Réaliser et décrire un projet de décoration sur un support

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES - EAC

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1/1.1.2/1.1.3/1.1.4/1.3.1/1.6.2/2.1.1/2.1.2/2.1.4/2.1.5/2.1.6/2.1.7/2.1.8/2.1.9/2.2.2/2.3.1/2.3.2/
2.3.3/2.3.4/2.4.1/2.4.2/2.4.3/2.5.1/3.1.1/3.1.2/3.2.1/3.2.2/3.2.3/4.1.1/4.3.1/4.3.2/4.3.3/5.1.1/5.1.2/
6.2.1/6.5.1/10.3.1/10.3.2/10.3.3/10.3.4/10.3.5/10.2.1/10.2.2/10.3.6/10.3.7/10.3.8/10.3.9/10.3.10/
13.2.1/

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous êtes l'assistant d'un décorateur qui vous demande de décorer le hall d'entrée d'une habitation. Le client souhaite la conception et la pose d'un papier peint original, la pose d'une cimaise et d'un sous-bassement.

3. Invariants

- Projet de décoration sur support
- Calcul de métré
- Croquis à l'échelle et utilisation du DAO
- Projet coloristique
- Thématique : motif répétitif (pochoir, calque)
- Tapisser avec raccord
- Dossier présentant les projets
- Prise en compte des contraintes clients

5. Paramètres (variables)

- Thématique du décor
- Choix du support
- Choix des couleurs
- Dimension et nombre de répétition du motif
- Configuration du support
- Type de dossier
- Techniques utilisées

6. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Documents relatifs à la thématique et à ses couleurs (motif, harmonie colorée).
Type de matériel à utiliser (catalogues, revues spécialisées,...) sur Internet.

7. Consignes

➤ **tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Après avoir effectué les relevés nécessaires pour le métré, préparez, présentez et expliquez un avant-projet personnel répondant aux attentes du client.

Cet avant-projet comprendra nécessairement la pose d'un motif répétitif.

Réalisez la pose du motif sur le support indiqué après avoir appliqué la couche de fond. Procédez au tapissage d'une surface imposée.

Vous travaillez dans les règles de l'art.

Vous devez pouvoir présenter et expliquer votre avant-projet et justifier vos techniques.

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

- Joindre un dossier incluant toutes les recherches effectuées (références et documents exploités)
- Respecter le nombre de répétition du motif
- Ajuster les raccords
- Respecter l'harmonie colorée entre les différents éléments constitutifs du projet
- Soins et propreté du travail réalisé
- Mettre en œuvre les mesures d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène
- Travailler en un temps imparti
- Effectuer le travail dans son intégralité

➤ **matériel et matière mis à disposition des élèves**

- Ordinateurs avec accès Internet
- Petit matériel
- Pinceaux et brosses à rechampir
- Petit rouleau « patte de lapin »
- Peintures et colorants
- Niveau, équerre
- Ruban de masquage
- L'outillage du tâpissier
- L'intissé
- Matériel de protection du chantier (bâches, ...)
- Matériel de sécurité et d'hygiène (escabelle, échaffaudage, masque anti-poussière)

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Avant-projet : 1 jour

Pratique : 1 jour

Interview : 15 min maximum

8. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP

Section : Assistant/Assistante en décoration

Classement : P

Niveau : 5

Intitulé : Réaliser et décrire un projet de décoration sur un support

Epreuve qualifiante

BULLETIN - EAC

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en oeuvre	NA / A
Respecter son environnement	Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne La production est fidèle aux attentes du client	NA / A
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	Les références des recherches, menées et les documents récoltés(thème, harmonie, motifs, matériel,...) sont judicieux. Les informations recueillies sont exploitées	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	Le travail est mené logiquement Les arguments sont pertinents Les conclusions sont cohérentes Les savoirs nécessaires sont mobilisés, les explications sont adaptées Les savoir-faire sont mis en oeuvre correctement et à bon escient Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée	NA / A
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

En vigueur à la date d'approbation du PO ou au 1/09/2014

Niveau : 6^e

Classement : P

Section : Assistant/Assistante en décoration

Intitulé : Concevoir et réaliser un élément de décor et son plan de construction

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EAC i 3

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1/1.1.2/1.1.3/1.1.4/1.3.1/1.6.2/2.1.1/2.1.2/2.1.3/2.1.4/2.1.5/2.1.6/2.1.7/2.1.8/2.1.9/2.2.2/2.2.3/2.3.1/2.3.2/2.3.3/2.3.4/2.4.1/2.4.2/2.4.3/2.5.1/3.1.1/3.1.2/3.2.1/3.2.2/3.2.3/4.1.1/4.3.1/4.3.2/4.3.3/5.1.1/5.1.2/5.2.1/5.2.2/5.2.3/5.2.4/5.2.5/6.2.1/6.3.1/6.4.1/6.5.1/10.1.1/10.1.2/10.1.3/10.1.4/10.1.4/10.1.4/10.1.5/10.1.6/10.1.12/10.2.2/10.4.1/10.4.2/10.4.3/10.5.1/10.5.2/10.8.2/12.1.1/12.2.1/

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Vous êtes l'assistant d'un décorateur, votre patron vous demande de créer une étagère pour une chambre d'enfant sur base de plans et d'un cahier des charges

3. Invariants :

- Exploiter un cahier des charges et un plan de construction
- Réaliser un élément de décors (objet décoratif)
- Réaliser des croquis et utiliser le DAO

4. Paramètres (variables) :

- Type d'objet décoratif
- Lieu à aménager
- Matériaux utilisés
- Décor à réaliser
- Contexte (design, univers) imposé ou au choix

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

Documentations relatives au design et à l'univers à créer.
Informations sur des techniques spécifiques choisies

6. Consignes :

➤ tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)

Dans le respect du cahier des charges, réaliser un avant projet personnel, plan à l'échelle et en DAO.

Effectuer les métrés.

Réaliser l'objet décoratif ou sa maquette dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

Vous devez pouvoir expliquer votre avant-projet et justifier vos choix.



- **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**
 - Travailler individuellement
 - Travailler en un temps imparti
 - Effectuer le travail dans son intégralité

- **matériel mis à disposition**

En fonction du cahier des charges

 - matériel de découpe et d'assemblage
- **temps accordé pour la réalisation du travail**

Avant-projet : 1 jour
Pratique : 1 jour
Interview : 15 min maximum

8. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP

Section :Assistant/Assistante en décoration

Classement : P

Niveau : 6^e

Intitulé : Concevoir et réaliser un élément de décor et son plan de construction

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EAC i 3

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en oeuvre	NA / A
Respecter son environnement	Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne La production est fidèle aux informations fournies (matériel, documents)	NA / A
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	La documentation relative au design et à l'univers à créer est recherchés	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	Le travail est mené logiquement Les arguments sont pertinents Les conclusions sont cohérentes Les savoirs nécessaires sont mobilisés, les explications sont adaptées Les savoir-faire sont mis en oeuvre correctement et à bon escient Le travail est abouti	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée	NA / A
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

En vigueur à la date d'approbation du PO ou au 1/09/2014

Niveau : 6^e

Classement : P

Section : Assistant/Assistante en décoration

Intitulé : Concevoir des éléments de décor

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EAC i 4

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1/1.1.3/1.1.4/1.3.1/1.6.2/2.1.1/2.1.2/2.1.3/2.1.4/2.1.5/2.1.6/2.1.7/2.1.8/2.1.9/2.2.2/
2.2.3/2.3.1/2.3.2/2.3.3/2.3.4/2.4.1/2.4.2/2.4.3/2.5.1/3.1.1/3.1.2/3.2.1/3.2.2/3.2.3/4.1.1/
4.3.1/4.3.2/4.3.3/5.1.1/5.1.2/5.2.1/5.2.3/5.2.4/5.2.5/721/723/931/9.4.1/9.4.2/10.1.1/10.1.2/
10.1.3/10.1.4/10.1.5/10.1.6/10.2.1/10.2.2/10.3.1/10.3.2/10.3.3/10.3.4/10.3.5/10.3.6/
10.3.7/10.3.8/10.3.9/10.3.10/10.4.1/10.4.2/10.4.3/10.5.1/10.5.2/10.6.1/10.8.2/11.3.1/
11.3.2/12.1.1/12.2.1/12.1.4/13.3.1/

1. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

La gérante d'un magasin de produits « bios » et du terroir vous demande des conseils pour mettre en valeur la vitrine et de créer des éléments de décors en vue de l'arrivée du printemps

3. Invariants

- Mise en valeur par éclairage
- Mise en valeur de la vitrine d'un magasin
- Production d'éléments de décor

4. Paramètres (variables)

- Type d'éclairage
- Type de vitrine
- Type de magasin
- Le contexte (vitrine, magasin) est présenté sur plan ou en situation (de visu)
- Les éléments de décors

2. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

Aucun

9. Consigne :

➤ tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview

Dans les règles de l'art, réaliser un avant-projet intégrant l'éclairage et des éléments de décor à réaliser, un plan à l'échelle et en DAO.

Effectuer les métrés et calculer la quantité de matériaux. Estimer le devis.

Réaliser les objets décoratifs et les mettre en scène

Maîtriser les éléments d'éclairage

Vous devez présenter et expliquer l'avant-projet et justifier vos choix.



➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

- Travailler individuellement
- Travailler en un temps imparti
- Effectuer le travail dans son intégralité

➤ **matériel mis à disposition**

- Matériel de découpe et d'assemblage selon les matériaux utilisés
- Petit matériel

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Avant-projet : 1 jour

Pratique : 1 jour

Interview : 15 min maximum

10. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP

Section : Assistant/Assistante en décoration

Classement : P

Niveau : 6^e

Intitulé : Concevoir des éléments de décor

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EAC i 4

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en oeuvre	NA / A
Respecter son environnement	Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne La production est fidèle aux informations fournies (matériel, documents)	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	Le travail est mené logiquement Les arguments sont pertinents Les conclusions sont cohérentes Les savoirs nécessaires sont mobilisés, les explications sont adaptées Les savoir-faire sont mis en oeuvre correctement et à bon escient Le transfert à d'autres situations est adéquat Le travail est abouti	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée	NA / A
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

En vigueur à la date d'approbation du PO ou au 1/09/2014

Niveau : 6

Classement : P

Section : Assistant/Assistante en décoration

Intitulé : Réaliser un aménagement décoratif complexe

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1/1.1.2/1.1.3/1.1.4/1.3.1/1.6.2/2.1.1/2.1.2/2.2.3/2.2.4/2.1.5/2.1.6/2.1.7/2.1.8/2.1.9/ 2.2.2/2.2.3/2.3.1/2.3.2/2.3.3/2.3.4/2.4.1/2.4.2/2.4.3/3.1.1/3.1.2/3.2.1/3.2.2/3.2.3/4.1.1/ 4.3.1/4.3.2/4.3.3/4.1.1/5.1.2/5.2.1/5.2.2/5.2.3/5.2.4/5.2.5/6.2.1/6.3.1/6.4.1/6.5.1/6.7.2/ 7.2.1/7.2.3/8.1.1/8.2.1/8.2.2/8.4.1/8.4.2/8.4.3/8.4.4/9.3.1/9.4.1/9.4.2/10.1.1/10.1.2/10.1.3/ 10.1.4/10.1.5/10.1.6/10.2.1/10.2.2/10.3.1/10.10.3.2/10.3.4/10.3.5/10.3.6/10.3.7/10.3.8/ 10.3.9/10.3.10/10.4.1/10.4.2/10.4.3/10.5.1/10.5.2/10.6.1/10.8.2/11.3.1/11.3.2/12.2.1/ 12.2.4/13.2.1/13.3.1/13.3.1
--

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Un patron d'entreprise d'import/export de mobilier avec l'Asie « zen » vous demande de créer une atmosphère pour un bureau commercial. Il précise qu'un élément de décoration doit faire référence à la culture japonaise. Vous devez réaliser un cache-pot intégré au décor. (80cm de diam et de 60 cm de hauteur)

3. Invariants :

- Analyser la demande du client
- Calculer la quantité des matériaux
- Réaliser l'avant-projet décoratif à l'aide du DAO
- Intégrer l'éclairage
- Réaliser l'élément décoratif demandé
- Etablir le cahier des charges

4. Paramètres (variables) :

- Type de matériaux
- Type de demande (lieu, style décoratif, ambiance souhaitée, supports, lumière,...)
- Type de croquis
- Type de produits et des matériaux employés

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

Les éléments constitutifs du cahier des charges

6. Consigne :

➤ **tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect des règles de l'art, proposer au client un aménagement décoratif adapté. Calculé le métré. Réaliser vous-même l'élément décoratif demandé. Vous devez pouvoir justifier vos choix.

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

- Respecter le budget
- Mettre en œuvre les mesures d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène
- Travailler en autonomie
- Travailler dans les règles de l'art
- Travailler en un temps imparti
- Effectuer le travail dans son intégralité

➤ **matériel à disposition de l'élève :**

Tout le petit matériel en fonction du projet

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Avant-projet : 1 jour

Pratique : 1 jour

Interview : 15 min maximum

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP

Section : Assistant/Assistante en décoration

Classement : P

Niveau : 6^e

Intitulé : Réaliser un aménagement décoratif complexe

Epreuve qualifiante

BULLETIN - EAC

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en oeuvre	NA / A
Respecter son environnement	Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales Entretien du matériel	NA / A
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne La production est fidèle à la demande du client	NA / A
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	La documentation relative à la thématique et aux couleurs : motif, harmonie colorée, ... est recherchée	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	Le travail est mené logiquement Les arguments sont pertinents Les conclusions sont cohérentes Les savoirs nécessaires sont mobilisés, les explications sont adaptées Les savoir-faire sont mis en oeuvre correctement et à bon escient Les attitudes sont adaptées Le transfert à d'autres situations est adéquat Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées Le travail est abouti	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée	NA / A
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

En vigueur à la date d'approbation du PO ou au 1/09/2014